

**Zeitschrift:** Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde  
**Band:** 16 (1912)

**Artikel:** Ephémérides bagnardes  
**Autor:** Gabbud, Maurice  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-111444>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ephémérides bagnardes.

Par Maurice GABBUD, Lourtier.

Sous ce titre, j'ai tâché de réunir tout ce que j'ai pu découvrir d'intéressant au point de vue folkloristique pour chaque jour saillant de l'année.

*Nouvel An.* A l'aube, les villageois se saluent avec empressement par de joyeux *Bonjour bon An*. Vulgairement le jour de l'An est appelé le *Bon An*. On met, même chez les grandes personnes, une certaine vanité à être le premier à saluer ses amis et connaissances. Naguère encore, dans certains hameaux, des bandes de gamins couraient les rues, allant de porte en porte saluer les gens qui souvent leur donnaient de modestes gratifications, consistant généralement en fruits : pommes, noix, etc.

Le curé, en chaire, fait à ses ouailles, particulièrement nombreuses en ce jour, un sermon de circonstance et en gazetier improvisé, donne un résumé du mouvement de la population paroissiale et de son assiduité à fréquenter les sacrements. Autrefois, les autorités communales, à chaque premier *Nouvel An* d'une législature nouvelle, à leur entrée en fonctions, se rendaient *in corpore* de la Maison de Commune au presbytère, président de commune en tête, souhaiter le bon an au curé. Le pasteur ne manquait pas, en cette occasion, d'arroser plus ou moins copieusement ses commensaux momentanés, qui reconnaissaient ainsi implicitement la suprématie de l'autorité ecclésiastique sur le pouvoir civil.

Les familles aisées prennent l'habitude de faire en ce jour une station au café. L'usage des visites existe à peine et n'est pas populaire. On recommande aux enfants d'être sages et dociles ; s'ils le sont le jour de l'An, ils le seront l'année durant.

Sur la place publique les deux fanfares jouent quelques-uns des meilleurs morceaux de leur répertoire. La *Concordia* (politiquement conservatrice) ne manque pas sa visite au curé et le soir la jeunesse dansante obtient ordinairement l'autori-

sation de se livrer à ses ébats favoris. L'exécution de l'air révolutionnaire l'*Internationale* par l'*Avenir* (société radicale), le 1<sup>er</sup> janvier 1910, a été un événement saillant pour le public bagnard et d'aucuns en ont été vivement émus.

*Epiphanie. Les Rois* (6 janvier). N'est connu, dans le peuple, que sous ce dernier nom. A côté de sa qualité de fête religieuse, ce jour a longtemps revêtu un caractère de fête profane, à motif religieux cependant. Les traditions chrétiennes que rappelle l'Epiphanie ont servi de thème favori à de nombreuses productions théâtrales, jouées sur la scène populaire. Je cite au hasard de mes lectures: le mystère et le cortège des Rois à Bulle; la représentation des Rois à Savièze, supprimée en 1891, parce qu'elle donnait lieu à trop d'abus (Bertrand, le *Valais*), le cortège des Rois ressuscité récemment à Champéry (exhibition de vieux costumes) etc. Je ne sais pas si des fêtes semblables avaient lieu à Bagnes, autrefois; aucun écho ne m'en est parvenu. La fête annuelle de la société de *Secours mutuels* fédérée de Bagnes a lieu régulièrement la veille des Rois.

C'est aux Rois que débute la saison des masques et c'est dès cette date, que dans les villages on les voit courir les rues aux veillées. En fait de gâteaux traditionnels, je dois me borner à la mention de la *cressin* des Rois (pain spécial) peu en vogue.

Pour guérir un patient, souffrant du mal *des Rois* (douleurs aux reins ou autres) on expose ou plutôt on exposait une cressin ou pain de paysan à l'église, le jour des Rois. Ensuite on le distribuait aux pauvres de la paroisse.

*Saint Antoine* (17 janvier). Office religieux assez couru et destiné à la protection du bétail. Fête patronale au Levron, quartier montagnard de la commune de Vollèges.

*Saint Sébastien* (20 janvier), l'un des multiples *patrons* (vogues) de la paroisse voisine de Vollèges. La dévotion et les récréations juvéniles (dânses, buveries) amènent à la fois dans cette localité force personnes pieuses et jeunes gens coureurs d'aventures.

*Saint Charlemagne* (28 janvier). Des traditions relatives à ce puissant empereur existent à Vouvry, dans l'extrême Bas-Valais (voir collection du *Valais Romand* 1896). Aucun écho n'en est venu jusqu'à Bagnes.

*Purification de N.-D.*, ou dans le langage populaire la *Chandeleur* (en patois *Tsandelæùza* variante bagnarde *Tsandy-æùza*) (2 février). Bénédiction de cierges à l'église, où l'on en porte à profusion; chaque famille, chaque personne en fait un paquet plus ou moins volumineux, car on a recours aux cierges bénits en toute circonstance. Le soir, après la prière en famille, à la lueur d'une chandelle bénite, on fait couler quelques gouttes de cire fondue sur les objets que l'on veut spécialement protéger, par exemple dans la doublure des vêtements et dans le poil des animaux domestiques. Le même usage se répète pour ces derniers, au printemps, à leur première sortie, avant le départ au mayen ou à l'alpage.

La Sainte Vierge, après ses relevailles, alla au temple ce jour-là. La fête, supprimée comme jour férié par le *Motu proprio* de Pie X, ne serait que la commémoration annuelle de ce fait. Des dictons météorologiques, concernant la durée de l'arrière-hiver, sont rapportés sur la Chandeleur. «Chandeleur peleuse et neigeuse, de l'hiver nous sommes bientôt débarrassés»; c'est-à-dire si la Chandeleur est sombre et neigeuse, c'est l'indice d'un printemps précoce.

*Sainte Agathe* (5 février). La dévotion à sainte Agathe est locale et classique. Elle joue un rôle important dans maintes légendes populaires. On connaît l'histoire de ce berger de moutons, qui, descendant de nuit de la montagne, fut assailli par une légion de démons qui voulaient le précipiter au bas d'une paroi de rocher mais dont les efforts furent vains, grâce au fil d'*Adyèta* (forme patoise pour Agathe) avec lequel les vêtements du berger étaient cousus. Outre du fil, les ménagères endimanchées font bénir les divers articles de ménage et la « provende » des bestiaux (pain, fromage, sel, foin réduit en poudre) sous de petites quantités réunies en paquets et exposées à l'église le 5 février.

Plusieurs dictons se rapportent à sainte Agathe, ou plutôt à cette période de l'année. Je les traduis en français, malgré la dépréciation qu'ils souffrent de ce transfert: « A sainte Agathe, l'eau dans le ruisseau »; allusion au dégel et à la température adoucie après les rigueurs du plein hiver qui doivent se produire à cette saison, quand celle-ci suit son cours normal. C'est la mi-hiver théorique.

Un autre proverbe, qui comporte plusieurs variantes que

j'ai notées ailleurs, dit en substance que dans un ménage alpicole, on doit encore posséder à cette date au moins la moitié des provisions d'hiver pour la maisonnée et pour les bestiaux, si l'on ne veut pas être pris au dépourvu. Ce dicton trahit ouvertement les préoccupations économiques et prévoyantes des montagnards.

*La « dimanche grasse ».* C'est le nom donné au dimanche qui précède le mardi-gras. Ainsi appelé par opposition au dimanche suivant et parce que c'est le dernier dimanche avant le Carême. C'est une sorte de pré-carnaval, où les ébats de la jeunesse folâtre commencent.

*Mardi-Gras*, vulgairement *Cramintran* (carême entrant), mot qui désigne à la fois les individus masqués (par extension les personnes bizarrement accoutrées), la période de carnaval (le temps de cramintran) et le jour de mardi-gras (jour de cramintran). A la campagne le mardi-gras, flanqué de *la dimanche grasse* et de *la dimanche vieille*, était, et est presque encore, la seule époque où l'on danse, en outre des fêtes patronales des villages, dont les soirées sont fréquentées par toute la jeunesse des environs.

Un office religieux se célèbre le matin du Mardi-Gras. Il est surtout fréquenté par la jeunesse des deux sexes, des villages écartés, qui y trouve plutôt un prétexte pour descendre au chef-lieu dont les bals organisés offrent incontestablement plus d'attractions que leurs rivaux des villages. Jusqu'à ces dernières années, un bouffon hissé sur un tréteau débitait un boniment de circonstance, burlesque parfois et mordant pour certaines étoiles du ciel politique local. Le succès en était marqué par les explosions de fou rire des auditeurs peu portés à la mélancolie en ce jour. Bientôt surgissent, de divers endroits, des masques habillés d'une façon grotesque et trop souvent repoussante, qui envahissent la place publique à la poursuite des personnes du sexe, lesquelles se garent tant bien que mal. Ces mœurs de mauvais goût sont heureusement en bonne voie de disparition. Devant être fidèles aux prescriptions de leur religion, qui leur défend l'usage de la viande, pendant un laps de temps assez long, nos paysans font bombance, ce jour-là. Naguère les ménagères devaient surveiller à l'œil leur marmite sur le feu, si elles ne tenaient pas à la voir disparaître soudainement, enlevée par quelque

farceur, mettant à exécution une farce habilement préméditée. Après maintes recherches, la ménagère furieuse ou déconfite apercevait enfin son pot-au-feu se balançant à la cime de quelque grand arbre, ou placé dans un endroit bien en évidence, mais d'accès difficile. Si la chose s'ébruite, ce qui a lieu le plus souvent, les victimes de ces farces sont en butte aux plus mordantes railleries.

Si l'autorisation de danser cesse dès les douze heures du soir, la *dimanche grasse* et si la danse du dimanche suivant est parfois considérée comme clandestine, en revanche, le jour du mardi-gras on peut s'en donner à cœur joie, dès midi jusqu'à l'aube du lendemain. Nombreux sont ceux qui usent et abusent de cette autorisation. Diction francisé: *Cramintran. Mène-moi plan* (c'est-à-dire lentement, le carême dure si longtemps).

Une série d'offices religieux célébrés dans la semaine qui précède le carnaval s'appelle la *neuvaine du carnaval*.

*Les Cendres* (jour des Cendres), office religieux. Pronostic: Si les forêts sont *blanches* (de neige) le jour des Cendres, elles le seront tout le Carême.

« *La dimanche vieille* » correspond à ce que, dans diverses régions, on désigne par le nom des Brandons ou jour des failles, mais a moins de relief. C'est l'épilogue des fêtes de carnaval, et les danseuses jusque là à charge de leurs cavaliers, se font un devoir d'offrir à ces derniers des présents (beignets, bricelets, gâteaux) mangés en commun dans une agape familière et copieusement arrosés. Cet usage a fait appeler ce jour, le *dimanche des beignets*.

La *dimanche vieille*, tombant en plein carême, l'Église a longtemps protesté, mais toujours en vain, contre la danse à laquelle on se livre en ce jour. Il n'y a pas longtemps, le Conseil municipal de Bagnes, prêtant appui à l'autorité ecclésiastique méconnue, interdit formellement la danse ce jour-là, mais par compensation, l'autorisa le *lundi de carnaval*. Il ne réussit pas à résoudre le problème. On dansa le lundi, puis le dimanche suivant on le fit à nouveau, plus ou moins clandestinement, un peu partout dans la vallée.

*Saint Mathias* (patois *saint Matay*) (24 février). A cette date a lieu ordinairement le transfert de la charge de procureur de la chapelle et la remise des comptes de l'ancien au nouveau titulaire nommé à la dernière Saint-Martin.

Pronostic météorologique (traduction française): « A la saint Mathias, il ne faut pas qu'il (le vent) lève la plume de dessus le toit et que le bœuf puisse boire dans la trace de ses pas », c'est-à-dire il faut que la température soit calme et douce, comme gage d'un printemps prochain.

*Saint-Joseph* (19 mars). Fête religieuse en vogue, supprimée comme jour férié par le *Motu proprio* de Pie X (juillet 1911). A cette date la plupart des paysans vigneron des vallées de Bagnes et d'Entremont se sont transportés à Fully pour les travaux des vignes. Dans les villages de mazots de cette dernière commune, momentanément très peuplés, règne un grand entrain, qui se traduit en ce jour chômé par des bals champêtres animés (quand l'état du ciel le permet). La Saint-Joseph de Fully est appelée quelquefois la foire aux cabris (Cfr. une nouvelle valaisanne Hilaire Gay: le *Violonare de Mazembroz*).

La Saint-Joseph est, dans l'année astronomique bagnarde, ce qu'est dans l'almanach du lettré, l'équinoxe de printemps. Avec la migration des vigneron dans la plaine du Rhône, coïncide habituellement chez les alpicoles, la tonte bisannuelle des moutons qui précède de peu de jours leur sortie. La première série de la quadruple fête des Quatre-Temps (patois: *Kārtin*) d'origine astronomique, a lieu à l'équinoxe de printemps, et est connue sous le nom de *quatre temps de la Saint-Joseph*.

L'époux de la Vierge est dans la région l'objet d'une dévotion toute spéciale, que le clergé s'attache à développer davantage encore. Diverses institutions locales pieuses sont mises sous son égide. Une société de jeunes gens, fondée en 1893, est dédiée à Saint-Joseph; elle est de caractère religieux et de tendances conservatrices.

*Annonciation de la Vierge* — *Notre-Dame de mars* (25 mars) (voir mon article dans les *Archives suisses des traditions populaires* 1909, tome XIII, p. 154.)

Les *Dzenelou* (29, 30, 31 mars et 1, 2, 3 avril). Nom que l'on donne à Bagnes, à une période de retour de froid, préten due régulière, au début du printemps (selon l'opinion courante les trois derniers jours de mars et les trois premiers jours d'avril). Cette période est caractérisée par des bourrasques éphémères, mais brusques et violentes, pendant lesquelles les

flocons de neige obscurcissent l'air en voltigeant en tous sens, semblables à des plumes de poule (en patois *dzençlâ*, d'où le mot).

L'esprit du mal, à qui l'on doit la bise et la froidure, battait en retraite après l'équinoxe et saint Martin *fayeron*<sup>1)</sup> (berger de moutons) plus roublard que le diable en personne, si l'on en croit une légende locale, jubilait bruyamment. Mais son ennemi se reprit et dit: « *Trois que j'ai* (c'est à dire *trois* jours de mars non encore écoulés) *et trois que j'emprunte à mon compère avril, j'en ai assez pour faire périr tes moutons.* » On eut les *dzenelou*. La tradition ne dit pas si le saint berger put sauver ses ouailles de la famine, pendant ce retour d'hiver.

*Dimanche des Sachons* (petit sacs). Nom sous lequel on désignait autrefois le dimanche précédant les Rameaux, parce que les paysans des villages écartés de la vallée se munissaient de sachets remplis de farine destinée à confectionner, chez les boulangers et meuniers de la vallée inférieure, ces pains des Rameaux dont on fait ce dernier jour une grande consommation dans les familles.

*Les Rameaux* (en patois *Ramouéya*, subst. fém., et dans un sens satirique et familier *dimanche des michons*). C'est aux Rameaux que l'on fabrique ces pains spéciaux appelés *michons des Rameaux* avec formes et décorations diverses (michons cordiformes ou avec roses en relief) que, de par une tradition rigoureusement observée, les parrains et marraines doivent donner à leurs filleuls et filleules avant que ces derniers aient passé de l'enfance à l'adolescence.

Les enfants se rendent nombreux aux offices religieux, portant ainsi que les grandes personnes une branchette de genévrier (ailleurs de buis) dans laquelle on a enfilé un de ces *michons* et bien souvent une ou deux belles pommes réservées à cette fin, dès la cueillette en automne.

Un rameau de genévrier décore aussi le chapeau des jeunes gens et des adultes, le jour des Rameaux. Cet usage tombe de plus en plus en désuétude (Cf. une nouvelle de Courthion: le *Bon Tailleur*, dans les *contes valaisans*, Genève 1904.)

La *Sainte Semaine* jouit d'une mauvaise réputation dans

<sup>1)</sup> D'aucuns attribuent ce rôle à Pierre des Têtes, personnage légendaire.

nos annales météorologiques rustiques. On lui attribue le même méfait qu'à *Notre-Dame de Mars*, d'être un fauteur d'intempéries.

*Jeudi saint* vulgairement *saint Jeudi*. Les cloches, avant leur départ pour Rome sonnent à la messe du Jeudi saint, au *Gloria*. Elles sont remplacées, jusqu'à leur retour, le surlendemain, par la grande crécelle du clocher. L'après-midi a lieu l'office dit des *ténèbres*, commémorant les clameurs délirantes des juifs accompagnant leur victime Jésus, sur le chemin du Calvaire. Des enfants venus des divers villages de la paroisse et munis chacun d'une petite crécelle avec laquelle ils jouent à des moments donnés, assistent à cette cérémonie. Cette habitude s'est perdue ces dernières années.

Autrefois avait encore lieu en ce jour une procession qui se déroulait à travers les rues du village paroissial, et dont le relief consistait dans le port de divers outils symbolisant les instruments et les scènes de la Passion du Christ (croix, échelles, tenailles, etc.).

*Vendredi-saint* vulgairement *saint Vendredi*. Moins saillant que le Jeudi-saint. C'est le vendredi-saint qu'il faut préparer la vinaigre, si l'on veut qu'il soit de bonne qualité.

*Samedi-saint*, connu sous le nom de *saint Samedi*. Commémoration de la résurrection du Sauveur par la sonnerie des cloches à 10 h. du matin.

Le samedi-saint est le jour propice pour les semailles de primeurs (choux).

*Pâques* (familièrement et satiriquement *dimanche du bacon*,<sup>1)</sup> parce que la veille a pris fin la période de Carême, durant laquelle on s'abstenait presque totalement de viande, selon une observance rigoureuse). Malgré la mobilité de la date du jour de Pâques (mobilité que beaucoup déplorent), cette fête n'en est pas moins un point de repère capital dans le calendrier rustique. C'est l'avènement du printemps: *Si Pâques ne vient pas, le beau temps ne vient pas non plus*, dit un dicton connu. La jeunesse des deux sexes ne se fait pas faute d'exhiber ses plus beaux vêtements et souvent d'en étrenner de nouveaux. C'est proverbial; ainsi on dit de quel-

<sup>1)</sup> *bakon* nom. m. est le mot patois pour lard. Par une coïncidence fortuite ou motivée, le mot *bacon* figure dans le vocabulaire anglais avec le même sens.

qu'un qui par vanité porte les jours d'œuvre des vêtements qui ne cadrent point avec son genre de travail, qu'il est habillé comme au *bon jour de Pâques*. L'Eglise catholique n'admet qu'avec peine de marier ou même seulement de publier les bans de mariage pendant le Carême. C'est pourquoi les jeunes gens dont les projets matrimoniaux étaient arrivés à maturité, attachaient le grelot à Pâques. En prévision de ces *nouveaux* (événements marquants pour la chronique locale), pendant les derniers jours du carême, les désœuvrés jeunes et vieux, établissaient les pronostics sur les candidats probables à la nuptialité, et souvent des loustics en affichaient les listes prématurées, en s'accordant le malin plaisir d'y faire figurer les accouplements les plus cocasses et les plus inattendus. Ces *mariages de Pâques*, comme le cortège d'habitudes qui les accompagnait, s'en vont à bon train.

Par mauvaise tactique économique, nos *anciens* faisaient boucherie, une année pour l'autre, et ils s'interdisaient rigoureusement la consommation de la viande de l'automne avant la prochaine fête de Pâques.

*Faire les pâques* = se confesser à Pâques, selon les prescriptions religieuses et par extension être fidèle à ses devoirs religieux.

*Lundi de Pâques*. N'est plus férié depuis 1873 (?). Procession annuelle à la chapelle de Saint-Etienne près Montagnier.

Le *Carême*. Je note sous cette rubrique une coutume religieuse qui a disparu: durant tout le Carême, on chantait le soir à l'église, le *Stabat mater dolorosa*. Cet exercice pieux s'annonçait longuement par le son d'une petite clochette, que selon la légende on devait agiter pendant tout le temps que mettait la Dame des Jorasses (châtelaine légendaire?) pour se rendre de son domicile à l'église, distante de plus de deux kilomètres.

*1er Avril*. Ce jour-ci a moins de relief chez les campagnards que chez les citadins. Il n'est même marqué chez les adultes d'aucune particularité: chez les écoliers, c'est un jour de farces et de taquineries. Les plus malins distribuent à leurs naïfs camarades des billets sur lesquels ils ont écrit ces mots: « Je porterai le mois d'avril, monté sur un âne gris, pour faire le tour de la ville pour gagner cinq sous. » Le petit malheureux qui a accepté et lu le billet est poursuivi de quolibets moqueurs que lui adressent à l'envi ses camarades.

*Saint Georges* (23 avril). Fête patronale fériée jusqu'ici dans la paroisse de Liddes (Vallée d'Entremont) et à Lourtier, section de commune et de paroisse de Bagnes. Dans ce dernier village, la fête revêt, à peu de détails près, les mêmes formes que l'on peut observer dans tous les *patrons* villageois. La fête profane prime la fête religieuse; d'aucuns avanceront que celle-ci n'est qu'une sorte de préface de celle-là. Grand'messe à la chapelle du village. On y vient exposer un volumineux pain bénit, œuvre collective des jeunesses masculine et féminine qui lui font escorte dans son transfert à la chapelle. Il y est apporté par deux jeunes filles (les *filles du pain bénit*). Les garçons du village, improvisés en soldats, leur tiennent compagnie jusqu'au seuil de l'édifice religieux. Cette jeunesse sous les armes marche au son des tambours, sous la conduite d'un d'entre eux choisi pour le commandement, parmi les plus aptes ou les plus crânes s'il ne se trouve pas parmi eux quelque sous-officier plus expert encore. Un drapeau spécial est exhibé à cette circonstance. Son porteur doit payer cet honneur sous la forme d'une plus ou moins grande quantité de vin à verser à la compagnie. Durant la messe, *nos* soldats stationnent à l'entrée de la chapelle, puis l'office achevé, ils s'en vont déambulant à travers les rues du village, s'arrêtant devant les maisons des notables (conseillers du quartier, procureur de la chapelle, l'hôte des prêtres déplacés du presbytère pour la circonstance, *filles* du pain bénit) où les nombreuses rasades qu'on leur verse, en les grisant, les engage à chanter à pleins poumons, leur fait brûler les dernières cartouches en l'honneur des autorités du quartier et des personnes qui ont le plus contribué au succès de la fête (dans laquelle catégorie rentre incontestablement le beau sexe). La réintégration du drapeau à la chapelle précède immédiatement le licenciement de cette troupe inoffensive et de plus en plus bruyante, qui s'engouffre prestement dans la salle de danse, car tout *patron* villageois *qui se respecte* serait manqué si la fête ne se clôturait pas par un bal très achalandé, couru par la jeunesse des environs.

Pour beaucoup le «patron» d'un village en est la fête primordiale. Dans quelques localités, à Lourtier notamment où elle tombe en une saison propice, celle-ci coïncide avec des représentations théâtrales données sur une scène rustique et par des acteurs improvisés. Elles sont reprises les dimanches

suivants et amènent au village la population des localités voisines (La jeunesse de Lourtier a joué l'*Avare* de Molière en 1902 et l'*Avocat Patelin* en 1910).

Dicton sur saint Georges, créé sans doute, par la manie de rimer. *Il faut semer fèves et orge, pour la Saint-Georges.*

Le degré d'avancement de l'année est noté à Lourtier, par la formation d'une cascatelle temporaire, déterminée dans le voisinage par les neiges fondantes créatrices d'un ruisseau, se précipitant du haut d'un rocher bien visible et encadré de forêts (le Pissot). Plus l'année est avancée, plus les neiges disparaissent rapidement et plus vite la cascade se forme (ordinairement une semaine ou deux après la saint Georges.)

*Saint Marc* (25 avril). Procession annuelle à la chapelle de saint Marc, à quelques minutes du Châbles, près de laquelle avaient lieu autrefois, les dimanches matins durant la bonne saison, les exercices des militaires de la vallée.

*1er Mai.* Bien que l'on parle souvent à Bagnes, de socialisme, même d'anarchie, et que la question sociale fasse les frais de bien des conversations courantes, il n'y a pas de classe ouvrière organisée dans ce milieu intellectuel mais rural. Partant la fête internationale théorique du prolétariat n'y éveille point d'écho.

Première foire du printemps dans l'Entremont à Sembrancher. Au 1er mai ou à la fin avril, une procession annuelle a lieu à Bruson.

*Premier dimanche de mai.* Important dans la vie religieuse bagnarde. On y annonce du haut de la chaire, les noms des porte-vertus nouveaux (porteurs de gonfalon, étendard etc.) pour les processions de l'année courante. C'est au premier dimanche de mai que l'on recrute, avec le cérémonial d'usage, les nouveaux adeptes pour les confréries religieuses de la paroisse. Les processions qui circulent dans les rues du chef-lieu paroissial, les premier et troisième dimanches de chaque mois du printemps et de l'été, s'ouvrent en ce jour. Des réjouissances profanes de la jeunesse, attestées pour diverses contrées, existaient également à Bagnes, dans un passé lointain. Je n'ai pu obtenir aucun renseignement précis à ce sujet.

*Invention de la sainte Croix* (3 mai). Office religieux à la chapelle de Sarreyer où le 3 mai est considéré comme semi-férié et patron secondaire.

*Saint Jean devant la Porte latine* (6 mai), vulgairement appelé à Lourtier le *Petit saint Jean*, par opposition à la fête du 24 juin (*saint Jean-Baptiste*). Dans ce village se célèbre, dans la matinée, un office religieux et la journée est généralement chômée par les indigènes, comme le 3 mai à Sarreyer. Avant la messe, une procession part de la chapelle, se déroule à travers les rues du village et s'arrête à son extrémité, au pied de la Croix du Glarier, où, avant la trop fameuse inondation de la Dranse en 1818, se trouvait une chapelle autour de laquelle se groupaient des maisons, emportées à cette date comme un fétu par la trombe d'eau qui ravagea la vallée. La procession villageoise s'arrête sur le pont qui enjambe le profond ravin séparant les deux sections principales de Lourtier. On y exorcise le torrent afin qu'il ne recommence pas ses trop fameuses déprédations, cataclysmes mi-historiques, mi-légendaires, qui constituent pour une part prépondérante l'histoire orale embrouillée du village, riche surtout en points d'interrogation. Des décorations rustiques (branchages à demi reverdis) pavoi-  
sent sommairement les modestes rues par où chemine la procession.

*Saint Michel* (8 mai). Fête patronale et jour férié à Bruson. La chapelle du quartier est placée sous le vocable de ce saint. Jeunesse sous les armes et pain bénit offert par deux jeunes filles, au nom de la collectivité.

Les 23 avril (*Saint Georges*), 25 avril (*Saint Marc*) et 3 mai (*Sainte Croix*) sont appelés les *fêtes du froid*. D'aucuns placent à la fin avril la période critique des *Dzenelou*. En revanche la série des *saints de glace*, (saints Mamert, Pancrace, Servais et un peu plus tard saint Urbain) si redoutés du vigneron et surtout du vigneron vaudois, n'éveille ici aucune attention. L'on constate la même tranquille indifférence vis-à-vis de la néfaste *lune rousse*.

*Les Rogations* (lundi, mardi et mercredi avant l'Ascension). Comme les ambarvales romaines, nos Rogations sont des prières publiques, demandant à la Providence tutélaire la protection des récoltes. Des processions bien fréquentées, auxquelles se rattachent des particularités, évidemment d'ordre historique, donnent à ces journées empreintes d'un cachet essentiellement religieux, un certain relief.

Le lundi, une procession nombreuse se rend à la chapelle

de Saint-Etienne (au levant de Montagnier) édiflée sur l'emplacement de l'ancien village central de Bagnes, enseveli sous un éboulement au seizième siècle.

Le mardi, la procession de Bagnes, porte-vertus en tête, attend sur la place publique l'arrivée des deux processions réunies des paroisses voisines de Vollèges et Sembrancher. La fusion accomplie, on se rend à l'église bientôt bondée. Après la messe a lieu le départ des Vollégois et des Sembranchards, que ceux de Bagnes accompagnent jusqu'au pont du Vernay (à plus d'un kilomètre de l'église), pour revenir par le chemin de la rive gauche.

En se réunissant et en se quittant, les porte-vertus de chacune des trois paroisses, font donner l'accolade respective aux divers emblèmes qu'ils portent, symbole de l'union fraternelle et chrétienne qui doit régner entre les ouailles des trois communautés religieuses voisines.

Jusque tout dernièrement, en tête des processions de Bagnes l'on voyait un carillonneur, qui d'une allure régulière et flegmatique, agitait alternativement deux petites clochettes.

Le mercredi c'est le tour de la procession de Bagnes, de se diriger sur Vollèges, d'où, grossie des participants de cette dernière, elle descend à Sembrancher. Au retour, les Sembranchards accompagnent leurs visiteurs jusqu'à la bifurcation des routes de Bagnes et de Vollèges, près des ruines du château historique d'Étier, d'où chacune des caravanes rentre dans sa paroisse respective. La paroisse de Vollèges s'est détachée de celle de Bagnes au début des temps modernes, l'église a été bâtie de 1456 à 1507.

Croyance. Si l'on fait la lessive durant les Rogations, le maître de céans ou tout au moins quelqu'un de la famille mourra dans l'année.

Bibl. Cfr. Courthion: *Les Rogations dans la vallée de Bagnes* (Almanach du Valais, année 1909) description poétique.

*Ascension.* Fête essentiellement religieuse; clôt la période des Rogations.

*Pentecôte.* Proverbe: *A Pentecôte, Coûte (ce) qu'(il) coûte* se rapportant au mariage.

*Lundi de Pentecôte.* Une des cinq fêtes fériées, supprimées en 1873.

*20 mai.* Première et principale foire de printemps à

Bagnes. Jour anniversaire de la sanglante échauffourée de Corberayes en 1844, entre libéraux et partisans de la Vieille-Suisse.

*30 mai.* Seconde foire de printemps. La troisième avait lieu jusqu'ici le jeudi suivant le second lundi de juin, foire de Martigny. L'importance de cette troisième foire de printemps, se tenant en pleine saison des mayens, étant à peu près nulle, on l'a supprimée ou fusionnée avec la précédente, reculée de quelques jours (1<sup>er</sup> vendredi de juin, au lieu de 30 mai dès 1910).

*Fête-Dieu.* Elle est considérée comme une fête religieuse de premier ordre. Procession de grand appareil, avec groupe de fillettes habillées de blanc, frisées et enrubannées, symbolisant des anges, et reposoir dressé sur la place publique. Les rues où passe la procession sont pavoisées pour la circonstance. Autrefois, aux processions de la Fête-Dieu et de la Saint-Maurice, un groupe de militaires en uniforme accompagnait le cortège et assistait à la messe. Primitivement, cette compagnie improvisée était organisée par l'ancienne société de la Fête-Dieu et Saint-Maurice. Cet usage tomba, lors de l'interdiction du port de l'arme et de l'uniforme dans les fêtes religieuses et locales. Il y a peu d'années, l'autorisation de revenir aux coutumes d'antan étant obtenue, on vit apparaître de nouveau les militaires dans les processions de la Fête-Dieu. Mais l'année suivante déjà, les jeunes gens se désintéressaient de cette vieille habitude ressuscitée, qui paraît maintenant définitivement abandonnée.

Le décret papal de 1911 avait transféré la Fête-Dieu au dimanche. Mais sur les instances des évêques suisses, Pie X est revenu de cette décision et le *statu quo* est conservé pour ce qui la concerne.

*Saint Médard* (8 juin). Rien à signaler, sauf le dicton : *S'il pleut le jour de la saint Médard, il pleut sept semaines sans manquer, si saint Bernard ne peut pas révoquer* (c'est-à-dire détruire l'effet produit par le précédent). Il n'atteste chez le patoisant qu'un obsédant besoin de rimer, quoique, chez certaines gens, cet adage jouisse d'une certaine créance.

*Saint Bernard* (15 juin). Fête patronale du village de Champsec dont la chapelle est placée sous ce vocable. L'autorité ayant interdit le port de l'uniforme militaire, en dehors

du service, les jeunes gens de Champsec se sont procuré, il y a quelques années, un uniforme particulier (aux couleurs rouge et blanche) qu'il endossaient le jour du patron. Cette fête n'est fériée qu'à Champsec, mais le saint est en grande vénération parmi les alpicoles des vallées voisines du célèbre monastère du Grand-St-Bernard, et l'on voit fréquemment des images du saint savoisien terrassant le dragon, fixées aux portes des étables à vaches. C'est un saint protecteur du bétail. Aussi le départ des vaches au mayen et à l'alpage ne se fait guère le jour de sa fête. On rapporte que jadis pour n'avoir pas observé cette pieuse prescription, l'alpage de la Pierraire eut à déplorer durant la saison estivale de nombreuses pertes accidentelles de bestiaux. Depuis on ne s'avisa plus de la transgresser. Bénédiction et conjuration annuelle du torrent de Bruson, aux fins de prévenir le retour des désastreuses inondations de la campagne de Profray et du Châbles même, de 1855 et 1877.

La saint Bernard est l'époque où la saison des mayens bat son plein et où débutent les fenaisons dans la vallée inférieure.

*Saint Jean-Baptiste* (24 juin), dit quelquefois le *Grand Saint-Jean*, à Lourtier. Jour férié supprimé par le *motu proprio* de Pie X (1911). C'est un des patrons secondaires de la paroisse de Bagnes; en même temps, c'est la fête particulière des sections de Médières (Bagnes) et du Levron (Vollèges). Le premier de ces villages, Verbier son voisin et les spacieux mayens qui les dominent, présentent à cette occasion une grande animation du fait de la présence sur ces coteaux d'une foule de promeneurs et de . . . bergères. Une Saint Jean, aux mayens de Verbier, est une promenade idéale pour beaucoup de Bagnards.

La saint Jean marque le début de l'été. Les *baux*, feux de joie, allumés sur les éminences en vue la veille de la saint Jean et de la saint Pierre, nous rappellent d'anciens usages remontant aux temps lointains du paganisme. Leur coïncidence avec le solstice d'été en explique peut-être l'origine.

Les bestiaux sont amenés dans les alpages; à cette date toute pièce de petit bétail (chèvre et mouton) doit porter la marque domestique, afin d'éviter des contestations au sujet de sa possession.

Locution: *Il ne trouverait pas de l'eau au Rhône à la Saint Jean*. C'est-à-dire il n'est pas doué de perspicacité, il ne sait pas découvrir les choses qui semblent sauter aux yeux.

*Saint Eloi* (25 juin), office traditionnel pour la protection du bétail.

*Saints Pierre et Paul* (29 juin), vulgairement la *saint Pierre*, jour férié, patron secondaire de la paroisse de Bagnes; quête annuelle pour le denier de saint Pierre. La veille, on voit au crépuscule briller les baux sur les monticules.

*La Visitation. N.-D. des Foins* (2 juillet), fête patronale de la grande paroisse de Martigny. La fête a été transférée au dimanche suivant, après d'ardentes disputes et polémiques entre partisans et adversaires d'un jour férié, survenant inopportunément en plein travail des fenaisons. Le 2 juillet n'est donc plus férié à Martigny. Il ne l'a jamais été à Bagnes.

*16 juillet*. Commencement de la canicule: si la journée est chaude, c'est présage d'une période caniculaire (se terminant au 27 août) sèche et chaude.

*Saint Christophe* (25 juillet). Grande procession de l'église à la chapelle de saint Christophe, dominant les rochers élevés à pic de ce nom. On se rend encore sur ce haut promontoire à d'autres époques de l'année, pour demander la pluie désirée pendant une période de sécheresse prolongée (Cfr. des légendes récemment publiées). Pour l'alpicole, la saint Christophe est l'époque de l'été, où dans les alpages les pâtres ont gagné les chalets et *remuintzes* supérieurs.

*Saint Loup* (29 juillet). Fête patronale à Vollèges (comme saint Sébastien et saint Martin), fréquentée par les Bagnards qui vénèrent saint Loup et qui lui apportent en guise d'ex-voto, des corps ou des membres en cire (*poupons de cire*), afin d'obtenir pour eux-mêmes ou leurs proches, la guérison de certaines maladies.

Une pierre noire (pierre milliaire?) qui se trouve dans le cimetière de Vollèges, s'appellerait pierre de saint Loup, chez les indigènes, dont certains croient à la faveur d'un jeu de mot, qu'elle dévore les ossements des morts.

(Voir Courthion: la nouvelle: *l'An des Myrtilles*.)

*Sainte Anne* (26 juillet). Objet de dévotions, surtout de la part de malades souffrant d'affections de la vue. On se rend,

à cet effet, à Rosière, hameau perdu de la commune voisine d'Orsières, où est bâtie une chapelle placée sous le vocable de Sainte Anne.

*1er Août.* Fête nationale coïncidant avec la *saint Pierre aux Liens*, patron de Versegères. Grâce à cela, la jeunesse masculine de ce quartier a obtenu en 1911 l'autorisation d'endosser l'uniforme militaire pour sa fête.

Le 1er août a été fêté en 1891, à propos du 6<sup>me</sup> centenaire de la fondation de la Confédération, et le soir des feux de joie nombreux étaient allumés sur les hauteurs. Puis il était retombé dans l'oubli, d'où l'ont tiré le décret fédéral prescrivant la sonnerie des cloches, et surtout, dans nos vallées, l'industrie hôtelière, qui s'en est emparée comme d'une réclame. Cette fête patriotique consiste ici surtout en feux de joie, exhibition de lampes vénitiennes, parfois discours et représentations théâtrales. Les soirées du 1er août sont suivies avec intérêt par la population indigène au Châbles, Lourtier et Fionnay.

2 août. *Saint Etienne*, fête patronale de Sembrancher.

*1er dimanche d'août.* Particulièrement important pour la paroisse de Bagnes. C'est l'anniversaire de la Dédicace de son église. La charge de procureur de l'église, revêtue par deux paroissiens, se renouvelle tous les deux ans alternativement. Ce transfert se fait ce dimanche ou bien le suivant.

*Saint Laurent* (10 août). N'est mis en évidence que par le dicton patois rimé traduit littéralement: *Saint Laurent, partage l'été par le milieu.*

*L'Assomption* de N.-D. (15 août), vulgairement la *fête d'août* ou les *fêtes d'août*, avant la suppression de la saint Théodule, comme jour férié (le lendemain 16 août), vers 1873. Comme je l'ai déjà dit, on pouvait et on peut encore considérer les 15 et 16 août comme une sorte de *mi-été bagnarde*. Les alpicoles se rendent nombreux sur les alpages pour voir leurs bestiaux, ou rendre visite aux pasteurs, des amis intimes, chez qui ils sont sûrs d'être bien reçus et où les attendent, sinon un bon gîte, du moins de copieuses écuellées de bon lait. Le soir de la fête d'août, les chalets fumeux et exigus sont encombrés de visiteurs, du sein desquels s'échappent les propos les plus divers. La note gaie ne fait pas défaut heureusement, et les traditions du terroir ne sont pas oubliées. Cette foule, peu

exigeante, est logée, au petit bonheur, dans des huttes basses, ou guérites, d'où le souci du confortable est entièrement banni. Comme de juste, le personnel de l'alpage s'accorde un repas de Lucullus, en faisant honneur au pain blanc que le recteur (directeur) n'oublie pas d'apporter. Il remplace le pain de seigle habituel. L'ancien saint Théodule, patron secondaire du Valais, est devenu le jour de la *mesure* (servant à établir une norme pour la répartition des produits laitiers dans les alpages).

Bien des jeunes gens profitent de cette fête d'août et de l'intervalle qui la sépare du dimanche précédent ou suivant, pour se payer le luxe d'une course de montagne, ou de quelque pérégrination dans les vallées voisines. Les voyages au Grand-Saint-Bernard, poussés souvent jusqu'à Aoste avec retour en sens inverse du départ, étaient presque classiques jadis, chez les Bagnards et alpicoles circonvoisins. Nombre de tourtereaux trouvaient dans ces promenades de circuit, l'occasion d'un *voyage de fiançailles* plus en vogue dans notre contrée que les voyages de noces.

Le vaste pâturage collectif de Salanfe, au-dessus de Saint-Maurice, possède une modeste chapelle, où monte, chaque année, le 15 août, un prêtre de l'Abbaye pour y dire la messe. Une foule, composée souvent de sociétés musicales en corps, l'accompagne.

*Saint Symphorien* (22 août), fête locale de la commune vigneronne de Fully, fréquentée par de nombreux vignerons de la montagne, qui ont un prétexte tout trouvé pour se transporter dans leur colonie viticole: soins pressants à donner à la vigne (second sulfatage). Lieu et date de dévotion courus. Les ex-voto (poupons de cire) se voient à profusion comme à la saint Loup vollégeoise.

*Saint Barthélémy* (24 août). Fête patronale de Verbier, le plus haut village de la vallée. Inutile d'y décrire les mêmes habitudes et les mêmes particularités qui se retrouvent dans tous les patrons de hameau.

Dans le calendrier rustique, la Saint Barthélémy est la période de début du fauchage des regains et des premières semailles d'automne. Vers cette date, s'opère le premier partage des produits laitiers à Charmotannaz. Autrefois, ce premier partage avait lieu à cette époque dans toutes nos montagnes;

maintenant, sauf dans celle précitée, il n'y a qu'un partage unique à la fin de la saison. Le pré-automne alpicole commence à la Saint Barthélémy, à la fin de la période caniculaire (27 août).

La Saint Barthélémy n'éveille ici aucun souvenir tragique et la fête villageoise n'est point troublée par des visions sanglantes (réminiscences des massacres de 1572). L. Courthion a décrit naguère, dans le style pittoresquement rustique, qui lui est propre, une Saint Barthélémy à Verbier.

*Sainte Véréne* (1<sup>er</sup> septembre) (patois de Lourtier: *Sainte Frinno*). Jour réputé pour les semailles d'automne. Un dicton populaire dit que *si sainte Véréne change trois fois son cottillon*, c'est-à-dire, si le ciel est ce jour-là dans un état inconstant, c'est le présage d'un bon automne.

*Nativité de Notre-Dame* (8 septembre) fête connue sous le nom de *Dèsayza* (forme archaïque pour descente?). Cette fête tombant sous le coup du *motu proprio* papal, elle n'a pas été chômée en 1911. C'est la première qui a été atteinte par la mise en exécution du décret pontifical.

La semaine de la *Dèsayza* est aussi mal famée, pour les semailles, qu'est réputé à cet effet le jour de sainte Véréne. C'est en ce jour qu'a lieu sur les alpages, le payement des salaires dus aux bergers, pour ceux qui reçoivent ces salaires en produits laitiers.

La désalpe prématurée d'un alpage, est appelée désalpe de la *Dèsayza* et le maître berger qui doit en endosser la responsabilité, entend sonner à ses oreilles l'appellation malveillante de *maître de la Dèsayza*.

*3<sup>me</sup> dimanche de septembre. Jeûne fédéral*, chômage strictement observé.

*20 septembre.* Jour consacré par l'usage pour la descente des troupeaux des alpages. Dans cette descente, bergers et bestiaux des alpages de la haute vallée sont décorés de fleurs alpines ou artificielles, s'il n'est survenu sur leur montagne respective, aucun accident mortel de bétail. Dans quelques régions du Bas-Valais et dans les Alpes vaudoises, cette descente déterminée a lieu à la saint Denis (9 octobre).

*21 septembre.* Foire de Sembrancher, fréquentée par les Bagnards. Des groupes d'armaillis descendus la veille, de leur montagne, circulent sur le champ de foire, portant encore les fleurs ou la cocarde dont ils étaient parés à la descente.

*Saint Maurice* (22 septembre), patron du Valais, et plus particulièrement patron de la paroisse de Bagnes. Supprimée comme jour férié, cette fête n'a pas été chômée en 1911 déjà.

La Saint Maurice avait autrefois un relief bien plus important, quand dans la procession, qui se déroulait à travers les rues du chef-lieu, se trouvait un groupe de militaires en uniforme, dont le licenciement ne s'opérait qu'après la détonation de quelques coups de mortier sur la place publique.

La Saint Maurice, une des dates principales du calendrier rustique, est la saison des désalpes et des mayens, la fin de la période estivale et celle de la seconde tonte annuelle des moutons.

*28 septembre.* Première foire d'automne à Bagnes. Elle coïncide souvent avec la période des vendanges.

*Saint Michel* (29 septembre), patron des « Bordillons » (habitants de Martigny-Bourg). Autrefois date du retrait des chèvres par les chevriers des villages. Durant l'automne le lait de ces animaux appartenait aux bergers, comme partie intégrante et indiscutée de leur salaire pastoral. Aujourd'hui la pénurie des bergers a rendu ces derniers exigeants et le retrait des chèvres s'effectue de huit à dix jours avant la date traditionnelle.

*25 octobre.* Seconde foire d'automne à Bagnes, connue sous le nom de *foiron*. On y amène surtout le petit bétail que l'on désire vendre ou donner en hivernage. Le petit bétail à l'hivernage était rendu à la Saint Georges selon le *coutumier local*.

*La Toussaint* (1<sup>er</sup> novembre), jour férié. Dans l'après-midi, les gamins mettent en branle les cloches des chapelles de hameau, qui retentissent sans interruption jusque tard dans la soirée.

La Toussaint est la saison de l'ouverture des écoles, de la rentrée des dernières récoltes (choux, raves, avoines, etc.) et .... celle des vaches à l'étable. C'est le pré-hiver, plutôt morose, l'époque de la chute des feuilles.

*Jour des Trépassés* ou *jour des Ames* (2 novembre) dans la terminologie religieuse. N'est pas férié, mais l'affluence des fidèles est grande à l'église et leurs prières sont consacrées aux défunts. Les *libera me* sont donnés en grand nombre. On me rapporte que, il y a environ un demi-siècle, au temps

du curé Massard, ce dernier réalisait des offrandes de ses ouailles (un *libera me* est payé 15 centimes) assez d'argent pour acheter la *bovine* (vache destinée à la boucherie) de la cure.

*Saint Martin* (11 novembre). Fête patronale à Leytron et plus près de nous à Vollèges. A Bagnes, ce n'est pas un jour férié et c'est l'époque qui fait date, plutôt que le jour lui-même. C'est alors qu'ont lieu dans tous les quartiers (sections) de la commune, les *assemblées de la Saint Martin*, fréquentées par tous les villageois et où sont débattus nombre de sujets qui les intéressent de près. On y nomme les procureurs de quartier (à l'encan), sortes de commissaires de village, à la disposition de l'autorité communale, les procureurs de chapelle (par rang d'ancienneté). On y procède aussi à la répartition des lots de bois d'affouage, s'il y a lieu, et à la remise par voie d'adjudication de divers travaux intéressant la section. Enfin le ou les conseillers du quartier rendent compte à leurs mandants de l'activité qu'ils ont déployée au sein du Conseil et de la gestion des affaires communales. Réponse est donnée aux interpellations éventuelles des citoyens qui se livrent parfois à des discussions confuses sur les sujets passionnants de la politique locale. Ce sont des assemblées primaires partielles. L'assemblée primaire plénière, qui serait une véritable *landsgemeinde*, ne peut exister à Bagnes que sur le papier.

C'est la période où les vaches sont mises à la crèche et où dans quelques villages, Lourtier, Sarreyer et surtout les mayens inférieurs, se repeuplent pour quelques semaines à l'entrée de l'hiver, du bétail qu'on y ramène consommer le foin sur place, et des jouvenceaux appelés à le fourrager.

Je cite les dictons: *A la Saint Martin, les vaches au lien* (à l'hivernage) et cet autre *Saint Martin, patron des chiens*, allusion aux échéances des fermages qui expiraient, à la Saint Martin.

*L'été de la Saint Martin*, trop souvent un mythe, est le nom donné à cette série de beaux jours, que l'alpicole attend vers la mi-novembre, attente fréquemment trompée. Les dé-mêlés légendaires de saint Martin et du diable, aventures où ce dernier n'a pas toujours les rieurs de son côté, sont classiques. Il me semble superflu de s'y arrêter ici, après les descriptions qu'en ont publiées MM. Courthion, Jegerlehner et autres amateurs de traditions.

*Sainte Catherine* (25 novembre), ancienne fête fériée, supprimée avec plusieurs autres vers 1873. Nos rares arboriculteurs, affranchis de la routine en font l'époque propice aux plantations d'arbres fruitiers. Cfr. un proverbe rural vaudois, *A la sainte Catherine, tout bois prend racine.*

Les vieilles filles de chez nous ignorent tout de la proverbiale coiffe de *Sainte Catherine*, et leur célibat forcé ou voulu n'est pas *coiffé* du nom de la sainte qui n'en peut mais.

*Saint André* (30 novembre), fête patronale de Sarreyer. Jeunesse masculine sous les armes et offrande de pain bénit, comme dans tous les patrons de village. La soirée de la saint André est la seule où l'on danse à Sarreyer. Le 30 novembre et souvent toute la semaine suivante, est un temps de ripaille et de beuveries, du moins pour la jeunesse. Le vin est abondant dans ce village montagneux et d'accès difficile, car presque tous les ménages possèdent des vignes à Fully.

Au sujet de l'impôt de saint André (15 écus), payé par le jeune homme de Sarreyer qui prenait femme en dehors du quartier, lequel impôt tomba en désuétude dans le premier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle, voir l'ouvrage de L. Courthion: *Le peuple du Valais*, p. 105.

Le lundi suivant — *le grand lundi* — a lieu la foire de saint André à Martigny-Bourg. Cet important marché est aussi appelé la *foire du bacon* (lard). Les marchands des vallées s'approvisionnent pour l'hiver qui s'installe pour de bon chez l'alpicole.

Mois de décembre — *mois des Avents (Arvin)* — dans l'almanach oral des vieux. Diction attestant la rigueur de la saison: *Au mois des Avents, le loup mange les gens.*

*Sainte Barbe* (4 décembre), patronne des mineurs et des carriers. Passe tout à fait inaperçue à Bagnes.

*Saint Nicolas* (6 décembre), patron de la commune d'Orsières.

*Immaculée Conception* (8 décembre), vulgairement N.-D. de décembre et anciennement *N.-D. des Avents*. En 1854 lors de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, eut lieu à Bagnes une cérémonie spéciale: procession de jeunes filles ornées d'une couronne de fleurs, symbole de la virginité, qui se voyait aussi autrefois dans les cortèges nuptiaux.

*Noël* (25 décembre), vulgairement *Challande*, fête reli-

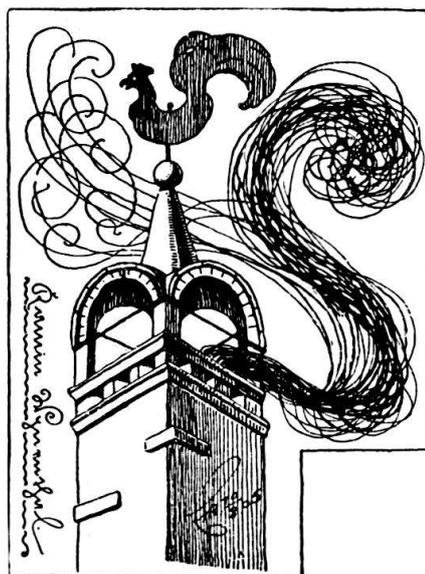
gieuse. La messe de minuit, la *nuît de la minuit*, est fréquentée par la jeunesse. Au chef-lieu s'organise un bal très achalandé. Le jeune âge est maintenu, le plus tard possible, dans la croyance au bonhomme Noël (le poupon Jésus), distribuant les cadeaux aux enfants dociles. Les parents font à cette occasion une ample provision de jouets de toutes sortes. L'arbre de Noël n'est pas une coutume indigène, elle est d'importation récente et elle est encore peu acclimatée. La fanfare joue quelques airs sur la place publique.

C'est la *nuît de la minuit* que les chercheurs de trésors sont à fureter parmi les décombres des vieux châteaux moyenâgeux, recherchant vainement l'héritage fabuleux des Crésus féodaux, que gardent de grimaçants boucs infernaux. Plusieurs légendes locales en font foi.

*Saint Etienne* (26 décembre) — ancienne fête fériée, supprimée comme telle vers 1873. Une grand'messe se dit toutes les années à cette date.

*Saint Sylvestre* (31 décembre), office pour la conservation du bétail. (Voir une légende de Courthion, la *Neuvaine de la saint Sylvestre*.)

Les quatre séries saisonnières des quatre temps s'appellent en langage populaire: quatre temps de la saint Joseph (printemps), de la saint Jean (été), de la saint Maurice (automne) et de Challande (hiver).



Kamin im Wynental (Aargau).  
(Vgl. Schweiz. Techniker-Zeitung 1905 Nr. 17.)